

Introduction au Wealth Planning

Cours - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
335262	Février 2023	Ma	18:15 - 21:15	4 semaines + examen		CHF 320

DÉFINITION

Le wealth planning, littéralement- planification du patrimoine- permet de péreniser et d'optimiser la détention patrimoniale dans le strict respect des lois et règlements en vigueur, d'anticiper les besoins à court, moyen et long terme, mais également d'assurer sa transmission sans heurts aux générations futures.

Dans la plupart des approches en Private Banking, le Wealth Planning représente un vecteur important d'acquisition et de rétention de clientèle. Il permet également de se démarquer de la concurrence.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis. Les personnes intéressées sont invitées à présenter un CV / nous contacter :
(veuillez à cette effet nous fournir un CV).

INSCRIPTION

Dans un objectif d'accessibilité, la formation se déroule en format hybride (« blended »), une partie des cours étant dispensée en synchrone (en présentiel) et l'autre partie en asynchrone (à distance), via la plateforme d'apprentissage en ligne Smartacademy (Learning Management System).

Cette méthode d'enseignement flexible offre aux participants la possibilité de progresser à leur rythme et d'approfondir certains sujets.

PUBLIC

Ce cours s'adresse aux collaborateurs d'instituts financiers (banques, assurances, fiduciaires, intermédiaires indépendants...) qui souhaitent acquérir des connaissances afin de pouvoir conseiller de manière plus globale et autonome les particuliers dans des affaires privées et financières peu ou moyennement complexes.

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

Examen écrit avec certificat de réussite (note minimum de 4).

OBJECTIFS

Cours introductif qui permet d'acquérir les bases nécessaires à une analyse d'un besoin de planification patrimoniale et successorale.
Les objectifs d'apprentissages sont :

- Définir le Wealth Planning
- En comprendre les Buts et l'Ethique
- Connaître et identifier les outils
- Saisir les risques et opportunités liés à la détention et à la transmission d'un patrimoine
- Interpréter et utiliser les différents concepts relatifs au Wealth Planning
- Construire et présenter un catalogue de mesures utiles et adaptées à la planification patrimoniale

La relation avec les clients et l'accès à une méthode de travail éprouvée en matière de communication et de conseil sont au cœur de ce cours.

CONTENU

Définition du Wealth Planning
But et Ethique du métier
Méthode de travail
Explication des outils et des contraintes
Etude de cas pratiques tirés de la vie réel
Préparation d'examen

Méthode

- Cours interactifs
- Exercices pratiques.

Matériel

- Support de cours de l'enseignant

INTERVENANTS

Tania Sarbach est titulaire d'un bachelor en Droit de l'Université de Genève et du diplôme de Conseiller Financier IAF.

Elle a commencé sa carrière en 1999 dans le département Financial Planning clientèle internationale de la Banque UBS SA section Private banking. Elle y sera responsable du module planification financière pour les formations Basic et Advanced.

En 2004 elle rejoint la Deutsche Bank (Suisse) SA pour s'occuper de la clientèle UHNWI européenne..

En 2015 elle intègre la Banque SYZ SA pour y fonder le département wealth Planning.

DURÉE ET ORGANISATION

- Cours en synchrone (en présentiel):
 - Selon planning, mardi ou jeudi à partir de 18h15 en formation du soir, soit une à deux soirées par semaine de 3 à 4 périodes de 45 minutes (examen écrit une à deux périodes)
 - Certains cours peuvent avoir lieu par visioconférence, via Zoom, veuillez consulter l'horaire détaillé pour plus d'information ou contacter le gestionnaire de cours
- Cours en asynchrone (sur smartacademy) :
 - Selon planning, en toute indépendance selon la disponibilité du participant, entre 2 et 4 périodes par semaine

PROCHAINE RENTRÉE

Février 2023

CONTACT

E : olivier.christen@ifage.ch

T : +41 (0)22 807 3083